



Etude de la commercialisation des bovins sur pied au Sénégal

Sadibou SOW^{ID}, Babacar FAYE^{ID}, Amsatou THIAM^{ID}, Babacar DIA, Abdoulaye KA

Université Alioune Diop de Bambey, Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale,
BP 54, ISFAR, Bambey, Sénégal

Emails : sadibou.sow@uadb.edu.sn ; babacarsaly@yahoo.fr ; amsatou.thiam@uadb.edu.sn ; diababacar@hotmail.com ;
abdoulkaisfar@gmail.com

Reçu le 20 Décembre 2020 - Accepté le 20 Décembre 2021 - Publié le 31 Décembre 2021

Study of the marketing of livestock cattle in Senegal

Abstract: The main activities which provide rural populations with the bulk of their food and monetary sources are animal and plant production. Animal husbandry, long practiced in an extensive form, now uses improved techniques that increase the productivity of the sector. The commercial live cattle sector generates significant income for pastoral populations. Nationally, Dakar is the focal point of commercial circuits. The animal sectors remain dominated by the informal sector, the multiplicity of actors and their roles. This study seeks to analyze the influence and role of multitudes of actors in the lively circuit of beef marketing. The work consisted of a desk study and surveys using questionnaires. The study is carried out at two fairgrounds, one in the south of the country and the other in the center. Data processing is done using statistical software. The results showed the importance of the resources generated in the two fairgrounds, which amounted to 1117121175 FCFA. We found a multitude of actors linked by complex relationships. However, the three most important players are the dioula (the buyer merchant), the tefanké (the intermediary agent) and the breeder. The commercial circuit occupies an important place in the determination of prices. This situation influences the rise in the price of beef for consumers. It would be interesting to organize the lively circuit of beef supply in order to make its price accessible to consumers.

Keywords: Trade, actors, breeding, cattle, fairground , Senegal.

Résumé : Les principales activités qui procurent aux populations rurales l'essentiel de leurs sources alimentaire et monétaire sont les productions animales et végétales. L'élevage, longtemps pratiqué sous forme extensive, utilise aujourd'hui des techniques améliorées qui permettent d'augmenter la productivité du secteur. La filière commerciale de bovins sur pied génère d'importants revenus pour les populations pastorales. À l'échelle nationale, Dakar constitue le pôle de convergence des circuits commerciaux. Les filières animales restent dominées par le secteur informel, la multiplicité des acteurs et de leurs rôles. La présente étude cherche à analyser l'influence et le rôle des multitudes acteurs dans le circuit vif de la commercialisation de la viande bovine. Le travail a consisté en une étude documentaire et des enquêtes à l'aide de questionnaires. L'étude est faite au niveau de deux foirails, l'un au sud du pays et l'autre au centre. Le traitement des données est fait à l'aide de logiciels statistiques. Les résultats ont montré l'importance des ressources générées dans les deux foirails qui s'élèvent à 1117121175 FCFA. Nous avons trouvé une multitude d'acteurs liés par des relations complexes. Cependant les trois acteurs les plus importants sont le *dioula* (le marchand acheteur), le *tefanké* (l'agent intermédiaire) et l'éleveur. Le circuit commercial occupe une place importante dans la détermination des prix. Cette situation influence la hausse du prix de la viande bovine chez le consommateur. Il serait intéressant d'organiser le circuit vif de l'offre de la viande bovine dans le but de rendre son prix accessible aux consommateurs.

Mots clés : Commerce, acteurs, élevage, bovins, foirail, Sénégal.

1. Introduction

L'élevage occupe une place importante dans les pays d'Afrique de l'Ouest, faisant vivre plusieurs millions de familles rurales grâce à un effectif régional de bovins estimé à plus de 65 millions de têtes (Gret/Apess, 2016). Le cheptel est pour toutes ces familles un capital, une source d'activité et de revenus, une source d'épargne, mais aussi de résilience face aux crises ainsi qu'un référent culturel fort.

L'élevage contribue pour 35% au PIB agricole en Afrique Subsaharienne et même plus si l'on y ajoute les produits et services non alimentaires (PNDE, MEPA, 2016). En effet, ce chiffre cacherait une sous-estimation de la contribution réelle de l'élevage car l'approche utilisée exclut la valeur des services fournis par le bétail, notamment le fumier qui sert d'engrais, la traction animale, les services financiers basés sur le bétail (par exemple le bétail comme garantie de crédit, l'auto-assurance et la mutualisation des risques par les éleveurs). Par ailleurs, 53% de la population africaine élève du bétail, ce qui confère à l'élevage une importance socio-économique particulière (PNDE, MEPA, 2016)

Au Sénégal, l'élevage constitue avec l'agriculture les principales activités des populations rurales en tant que source d'aliments et de revenus monétaires. Longtemps pratiqué sous forme extensive, les techniques s'améliorent avec l'adoption de mode d'élevage plus intensif notamment par l'introduction de nouvelles races plus productives. En outre il a connu un réel dynamisme au cours de ces dernières années avec des performances appréciables notamment en matière de création de valeur ajoutée renforçant ainsi la contribution des filières locales dans la satisfaction de la demande locale. La production de la viande montre le dynamisme des producteurs en élevage. Elle est en progression passant de 46.157 tonnes en 2000 à 68.485 tonnes en 2016 soit une hausse de 32,60 % (fig1) (MEPA/DIREL, 2016) et 1395,5 tonnes en moyenne annuelle.

Loin d'être comparable aux grands pays pastoraux en termes d'effectifs, l'élevage génère tout de même 35% de la valeur ajoutée du secteur agricole et 7,5% du PIB national (MEPA, 2013). Toute fois le secteur rencontre des difficultés qui ralentissent son développement. En effet son poids dans le PIB (4,0% en 2016) ainsi que sa contribution à la croissance (0,3% pour un PIB qui a progressé de 6,2%) reste relativement faible par rapport à son potentiel (ANSD, 2019). La filière commerciale bovine sur pied joue un rôle socio-économique important pour les populations pastorales.

La valeur du cheptel sur pied est estimée à 847,48 milliards de francs CFA, dont près de 585 milliards

pour le seul cheptel ruminant. Les recettes cumulées tirées des trois productions majeures issues du cheptel ruminant que sont la viande, le lait, les cuirs et peaux, ont été évaluées à 382,2 milliards de FCFA en 2010, contre 240,4 milliards en 2000, soit un croît de 59,4%. La production de viande rend compte de la dynamique des producteurs en Elevage

La vente de bétail sur pied domine largement la vente de la viande. Outre l'importance de la production bovine nationale, les connexions entre les marchés de la sous-région, se traduisant par des flux transfrontaliers de bétail et des flux monétaires confèrent à la filière un caractère régional (Arditi, 2009 ; Alary, 2006). Cette filière s'appuie sur un réseau hiérarchisé de lieux marchands allant des marchés de collecte aux marchés de consommation situés dans les centres urbains. Cependant le caractère informel des circuits de commercialisation fait qu'une bonne partie des échanges commerciaux échappe aux contrôles officiels (Corniaux et al., 2012 ; Alary, 2006 ; Okike et al., 2004 ; Boutrais, 2001).

Aujourd'hui, du fait de son ancienneté, la mobilité commerciale du bétail implique une multitude d'acteurs fonctionnant souvent en réseaux.

L'effectif des bovins est estimé en 2000 à 298000 têtes de bovins et en 2010 à 3541000 têtes soit une augmentation de 555000 têtes en valeur absolue et 15,67 % en valeur relative (fig2).

Au Sénégal, un système d'informations sur les marchés à bétail a été mis en place en 1991 dans le cadre du Projet Diagnostic Permanent (DIAPER) financé par le Comité permanent inter-état de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le dispositif permettait la collecte de données sur 15 marchés à bétail (PRAPS, 2016).

La filière commerciale de bétail sur pied s'appuie sur un réseau hiérarchisé de lieux marchands. À côté des marchés ruraux hebdomadaires, qui sont des lieux de collecte primaires au plus près des producteurs, existent d'autres marchés hebdomadaires ou permanents occupant des fonctions de regroupement et de redistribution des animaux vers les principaux centres urbains de consommation (Césaro et al., 2010).

Les circuits marchands de bétail sur pied à l'échelle nationale convergent vers l'agglomération dakaroise en s'arrêtant en chemin sur d'autres marchés de consommation importants que sont Saint-Louis, Touba, Kaolack ou Thiès. L'acheminement des animaux du Sud et de l'Est, se fait par voie routière ou ferroviaire, alors que la Casamance reste largement en dehors des circuits marchands d'échelle nationale (Césaro et al., 2010). Les marchés hebdomadaires communément appelés « louma » jouent un rôle primordial dans le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest. Le « louma » polarise un groupe de villages, où il assure la distribution finale des biens de consommation et la collecte primaire des productions agricoles (Césaro, 2009).

* Auteur Correspondant : sadibou.sow@uadb.edu.sn
Copyright © 2021

Le marché de Dahra, situé dans la zone sylvopastorale est un marché hebdomadaire qui occupe à la fois des fonctions de regroupement et de redistribution des animaux vers les principaux centres urbains. Le marché a lieu tous les dimanches. Diourbel est la première destination des bovins vendus à Dahra, car le marché se tient trois jours après celui de Dahra. Les bovins y sont revendus à d'autres intermédiaires qui assurent leur acheminement vers d'autres localités (Thiès, Dakar, Saint-Louis, Gambie etc.) (Césaro, 2009).

Des marchés à bétail secondaires ou terminaux sont connectés à celui de Diourbel, il s'agit les foirails de Bambey, Touba-toul, Mbafaye et Thiès.

La commercialisation des bovins fait intervenir plusieurs acteurs. Leurs interactions et les principaux déterminants qui les lient doivent être connus afin d'améliorer leurs plus-values à chaque niveau.

- **Les producteurs** : Ils sont le premier maillon de la chaîne et se trouvent pour la plupart dans les campagnes. Ce sont eux qui fournissent le bétail sur le marché. Ils sont généralement éleveurs ou agropasteurs.

- **Les dioulas (commerçants de bétail)** : ce sont les détenteurs de capitaux, les véritables marchands de bétail. Ils achètent souvent auprès des collecteurs ou dioulas de brousse. Le dioula peut se charger lui-même de la vente des sujets ou les céder à un téfanké qui se charge de la vente contre une rémunération.

Le rôle du *dioula* est de collecter les animaux au niveau des nombreux marchés de bétail du pays et de les acheminer vers les grands centres de consommation. Selon Tyc. J (1994), il existe deux catégories de *dioula* :

* les *dioulas* de grande envergure : Ils se comportent comme de véritables professionnels. Ils possèdent une grande assise financière, traitent environ 1 000 têtes de bovins par an avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

* les *dioulas* de petite envergure : Ils sont sans assise financière importante. Ces derniers sont peu nombreux. Ils effectuent leurs transactions avec les *téfankés*.

- **Les courtiers** : Communément appelés *téfankés* au Sénégal. Les courtiers sont toujours entre deux participants verticalement reliés. La position centrale que le téfanké occupe dans les circuits de commercialisation, fait de lui un élément indispensable dans la stabilité du marché eu égard à la gestion des risques liés au caractère informel des transactions et la circulation de l'information.

- **Les convoyeurs** : Ils regroupent des animaux vendus ou destinés à la vente sur les marchés et les acheminent vers leur destination respective par véhicule ou à pied. Ils sont rémunérés en fonction de la distance et du nombre de têtes. Ils travaillent le plus souvent sous la tutelle d'un dioula. Les convoyeurs à pied sont souvent d'anciens bergers reconvertis. Leurs connaissances des itinéraires et la maîtrise des techniques de contention les prédisposent à ce métier. Le transport par véhicule est assuré par des camions.

- **Le service de l'élevage** : Il est représenté généralement par un agent technique de l'élevage. Ce dernier a en charge le contrôle de l'état sanitaire des animaux destinés à la vente et délivre le laissez-passer sanitaire pour autoriser le déplacement des sujets achetés vers leur destination respective.

- **La collectivité locale** fournit l'espace, à travers le Maire ou le Chef de village dans les marchés primaires, assure la bonne gestion des marchés à bétail. Cependant, elle transfère souvent ses compétences à un comité de gestion élu par les acteurs. En plus, elle fournit quelques services annexes d'appui à la commercialisation et en contrepartie, elle collecte des taxes fixées sur chaque animal vendu.

A côté des acteurs précités, évoluent d'autres acteurs qui proposent des services ou des produits indispensables au fonctionnement de la chaîne de valeur. C'est ainsi qu'on rencontre dans les foirails :

- des personnes, souvent bergers experts dans la contention des bovins, qui assurent l'embarquement et le débarquement des bovins ;

- les vendeurs : Les marchés à bétail sont généralement des lieux de convergence des vendeurs de la zone d'emprise. Ils constituent une opportunité pour les différents acteurs de s'approvisionner en produits venant d'autres horizons. A côté des vendeurs d'aliments bétail (fourrage et concentrés), évoluent les restauratrices, les rôtisseurs, les marchands de produits manufacturés, etc.

Les races bovines exploitées au Sénégal sont diverses et varient souvent en fonction des différentes zones écologiques. Le cheptel bovin est formé de trois types génétiques dominants que sont : le taurin Ndama, le zébu Gobra, et le Djakoré (métis naturel entre le Gobra et la Ndama). Ces races locales sont caractérisées par leur rusticité et leur adaptation aux systèmes traditionnels de production. En dehors de ces trois races, on trouve également au Sénégal une population assez significative de zébus maures ainsi qu'un petit effectif de races exotiques provenant en grande partie des pays de l'Europe du Nord. (voir photos bovins : matériel supplémentaire III).

Ainsi l'objet de cet article est d'étudier le circuit et l'importance des différents acteurs dans la commercialisation des bovins sur pied.

2. Matériel et méthodes

2.1. Zone d'étude et justification

L'étude s'est déroulée dans deux foirails à bétail situés dans des zones différentes. L'un des foirails est situé dans la commune de Diobé – Kebendou localisée dans la région de Kolda au sud du Sénégal et le deuxième est dans la commune de Bambey localisée dans la région de Diourbel au centre du pays.

La figure 1 montre une actualisation de la seule carte de flux commerciaux de bétail fondée sur des statistiques et dont l'auteur fut Santoir (1972). Elle fut actualisée successivement par Tyc (1994), Wone (2005) et Ninot (2009). Les données ayant permis l'actualisation doivent être prises avec réserve car ne reposant que sur un comptage théorique effectué par les services vétérinaires même si les spécialistes s'accordent sur la pérennité de la structure globale présentée par Santoir (Césaro et al., 2010).

La commercialisation du bétail est organisée au foirail de Diobé-Kebendou chaque mercredi. Ce foirail polarise la région de Tambacounda et de Kolda. En outre, c'est un foirail sous-régional à cause de sa proximité avec la Gambie et la Guinée - Bissau.

Concernant le foirail Bambey, la commercialisation du bétail est organisée chaque vendredi. La particularité de ce foirail, facile d'accès, est qu'il est plus proche des deux centres de consommation que sont Dakar et Touba, mais aussi de la qualité des bovins. En effet, on y rencontre des bovins issus de l'élevage extensif et de l'élevage intensif (embouche bovine qui est une pratique fréquente dans la zone). Cela fait que le foirail de Bambey est prisé par les bouchers venant de DAKAR.

2.2. Collecte de données et choix des acteurs

La première phase a consisté à explorer les sites et identifier les cibles qui sont en relation avec la commercialisation des bovins sur pied. Les données sont collectées dans les sites des foirails sous forme d'entretiens et d'enquêtes à l'aide de questionnaires. Les données concernent les catégories de bovins commercialisées, les prix, les acteurs, leurs rôles et leurs relations. Les critères de choix des personnes à enquêter reposent sur leurs liens directs dans la commercialisation des bovins. Une étude pré-enquête réalisée a permis de ne pas faire un échantillonnage compte tenu du faible nombre des acteurs. Ainsi les personnes enquêtées dans les deux foirails sont : les responsables du service national de l'élevage, les maires, les « dioulas », les « téfankés », les éleveurs, les bouchers, les convoyeurs et les particuliers.

Dans le foirail de Diobé – Kabendou, cent treize (113) acteurs de la filière sont enquêtés et dans celui de Bambey seuls soixante (60) acteurs ont pu être rencontrés.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées entre le mois de juin et Août 2018. Elles ont été motivées par la recherche d'informations quantitatives et qualitatives.

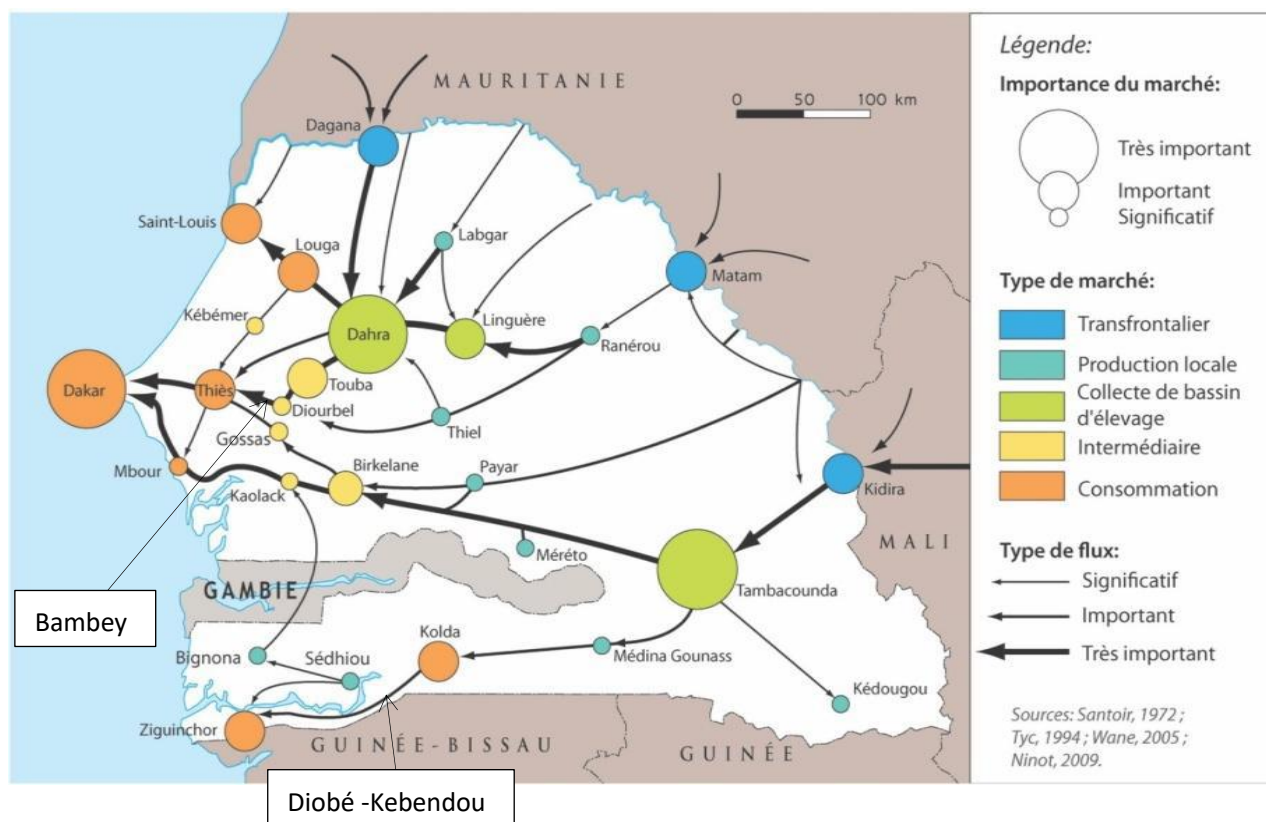


Figure 1 : Circuits commerciaux du bétail au Sénégal en 1972. Source : Santoir (1972)

Les registres hebdomadaires de suivi de marché et les carnets de laissez-passer couvrant la période de juillet 2017 à juin 2018 ont été exploités. L'exploitation de ces données secondaires a renseigné sur les tendances saisonnières au niveau des foirails.

L'enregistrement des bovins présentés à la vente est systématique. Dans le registre sont répertoriés les catégories types de bovin, leur propriétaire, leur provenance, l'acheteur, la destination et le prix. Le bovin est indiqué comme nom commun pour les bœufs et taureaux.

En effet, l'une des particularités du foiral de Diaobé-Kabendou réside sur le fait que l'enregistrement des bovins présentés pour la vente est systématique. Sur les registres de suivi du marché sont répertoriés tous les bovins présentés avec leur signalement, leur propriétaire, leur provenance et éventuellement les acheteurs, les destinations et les prix. Ce système, qui en plus de garantir la traçabilité des bovins, permet de disposer d'informations fiables.

Concernant le foirail de Bambey, des entretiens sont réalisés avec d'abord l'adjoint du Maire de la commune, ensuite avec le chef du Service départemental de l'élevage et le chef du foirail. Ces entretiens ont permis d'organiser les enquêtes au niveau du foirail.

Les données collectées dans les deux foirails concernent les effectifs des bovins effectivement vendus, les montants des ventes sur la période, la catégorie et la race du sujet.

Il est calculé aussi le prix moyen par catégorie de bovin en tenant compte de la saison.

Ainsi, pour avoir une idée sur le poids moyen des sujets, nous avons effectué des mesures baryométriques sur 21 bovins de catégorie. Le poids approximatif des sujets a été calculé par la formule de Crevat :

$$Poids\ vif = a \times PT^3$$

PT périmètre thoracique exprimé en m. La valeur obtenue du périmètre thoracique permet de déduire le coefficient a en se basant sur des valeurs proposées par le Mémento de l'agronome version 2006.

Pour PT inférieur à 1,4m, a est de 80 ; pour PT compris entre 1,4m et 1,7 m a est de 75 ; pour PT supérieur à 1,7 m a est de 60 (CIRAD /GRET/MAE/2006).

2.3. Traitement des données

Les données recueillies ont été saisies avec le logiciel Excel. Après ce traitement elles sont analysées et commentées. La statistique descriptive est utilisée à travers les tableaux destinés à caractériser les unités d'étude :

- les prix moyens par catégorie pour chaque race ont été calculés,
- les différents effectifs et les montants des ventes en fonction de la catégorie et de la race, une agrégation des données hebdomadaires a été effectuée ce qui permet d'avoir des données mensuelles,
- les différents acteurs de la filière commerce de bovins.

En ce qui concerne les provenances et les destinations des bovins, une agrégation a été effectuée afin de déterminer le nombre de sujets achetés en fonction de la destination.

3. Résultats

3.1. Les différents acteurs

Les producteurs constituent le premier maillon de la filière. La production est essentiellement assurée par les éleveurs traditionnels. L'acheminement est assuré par les convoyeurs à pied pour les moyennes distances (25 km) et par des camions pour les distances supérieures à 25 km. Les dioulas sont les principaux collecteurs qui achètent au niveau du troupeau pour ensuite les acheminer vers les marchés. Dans les marchés, les Courtiers (téfankés) occupent une place centrale. Les agents du service d'élevage sont présents dans les tous les marchés à bétail et contrôlent l'état sanitaire des animaux. Ce sont eux qui délivrent les laissez-passer sanitaires et signalétiques. Quant à la municipalité elle intervient par la collecte de la taxe municipale qui varie de 300 F à 500F CFA (1dollar USA = 555 F CFA) pour les bovins.

Après la détermination des acteurs il est important d'étudier leur caractérisation.

3.2. Caractérisation des acteurs

3.2.1. Les dioulas

La moyenne d'âge des dioulas est de 50 ans dont la majorité est constituée de l'ethnie peulh dans la zone du sud (87%) suivi des mandingues (6%) et sérères (53%) dans le foirail de Bambey suivi des peulhs (40%). La plupart sont analphabètes (65%).

3.2.1. Les téfankés

Dans le marché foirail du sud, ils sont constitués d'ethnies peulh à 100% dans la zone centre au foirail de Bambey, se sont les sérères qui dominent suivis des peulhs. Ils sont actifs dans ce métier presque toute l'année. Leur tranche d'âge tourne autour de 40 à 50 ans. Concernant leur niveau d'étude, à part quelques-uns qui sont lettrés en coran, la majeure partie est analphabète.

La rémunération des « téfankés » dépend du contrat qui lie le vendeur et l'acheteur. Certains propriétaires fixent leur prix et confient la vente à un « téfanké » qui se débrouille à vendre le sujet avec une marge bénéficiaire qui varie entre 5000 F à 15000 F.

Dans d'autre cas, le « téfanké » joue uniquement le rôle d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur et il est rémunéré grâce aux commissions versées par le « dioula » ou l'éleveur. Le montant de cette commission varie entre 2000 F et 5000 F pour chaque sujet vendu. Certains « téfankés » perçoivent des commissions d'autres appliquent une marge.

3.2.3. Les convoyeurs

Les convoyeurs pour le foirail de Diobé-Kebendou sont constitués pour la majeure partie des peulhs (74%), la moyenne d'âge est de 35 ans. Au foirail de Bambey, la première place est occupée par les sérères suivis de peulh. Ils sont pour la plupart analphabète à 88%.

Sur un rayon de 25 Km le convoyage est effectué à pied et la rémunération varie de 1000 F à 5000 F CFA par bovin. Il faut noter que 50% des convoyeurs exercent parallèlement le métier de « téfankés ». Le convoyage par véhicule est effectué par 17,65% des enquêtés. Les types de véhicules varient des camionnettes aux camions gros porteurs pour un tarif par tête allant de 5000F à 6500 CFA (1 dollar US = environ 550 F CFA).

3.2.4. Les éleveurs

Dans cette catégorie on regroupe tous ceux qui, à titre principal ou secondaire pratiquent l'activité d'élevage. Il s'agit de pasteurs, d'agro-éleveurs, de commerçants et autres agents économiques qui investissent dans ce secteur. 87,5% de l'échantillon sont analphabètes.

Le taux d'exploitation du troupeau varie en fonction des éleveurs. Selon notre enquête 41,6% vendent en moyenne 3 bovins par an. La taille de leur troupeau ne dépasse pas 25 bovins. Le taux d'exploitation ne dépasse pas 5% pour les troupeaux dépassant 100 bovins.

La majorité des éleveurs vendent leurs bovins pour des raisons vivrières, d'autres pour achat des intrants agricoles et autres motifs socio-culturels.

3.2.5. Les bouchers et chevillards

La majorité des bouchers et chevillards ont un âge compris entre 40 et 50 ans avec une moyenne d'âge de 46 ans. La plupart des chevillards sont de l'ethnie wolof.

3.2.6. Les particuliers

Les particuliers sont constitués de divers autres acheteurs pour des raisons diverses que sont les cérémonies rituelles, familiales et religieuses. Les autres acteurs liés au foirail sont le comité de gestion, le service de l'élevage et la municipalité.

Les services de l'ordre représentés par la gendarmerie font des visites inopinées. Ils interviennent aussi selon la demande du comité de gestion ou le service de l'élevage.

3.2.7. Le comité de gestion du Foirail

Le comité de gestion est composé des membres élus sous la supervision du préfet, du service départemental de l'élevage et du maire de la commune. Il y existe un comité de vigilance qui est sous la supervision de l'agent de l'élevage. Le rôle de ce comité est d'enregistrer les transactions et de faciliter la collecte de la taxe municipale et celle d'accès au foirail. Ce comité intervient dans le règlement des conflits.

3.2.8. L'Etat

L'Etat est représenté par le service de l'élevage à travers l'agent technique de l'élevage. Ce dernier contrôle l'état sanitaire du bétail proposé à la vente, surveille les entrées d'animaux venant d'ailleurs pour s'assurer de leur conformité à la réglementation en vigueur au Sénégal et délivre un laissez-passer sanitaire et signalétique qui atteste de la bonne santé des bovins devant être convoyés.

3.2.9. La municipalité

La municipalité délègue la gestion du foirail au comité de gestion. Elle intervient également dans la collecte de la taxe municipale. Le montant de la taxe varie en fonction de l'espèce, il est de 300 F CFA par tête pour les bovins.

3.3. Variations saisonnières des flux et des prix du bétail

Le nombre de bovins mis en vente dans le foirail de Diobé- Kebendou entre juin 2017 et juin 2018 est de 9205 sujets avec une moyenne mensuelle de 767 sujets. Les plus fortes ventes se font entre les mois de mai et novembre. Durant la saison des pluies les ventes sont en baisse. Les mois de mai et novembre les ventes sont en hausse, avec respectivement 824 et 1400 sujets. Au mois d'Aout les ventes sont en baisse.

Comme l'illustre la figure 2 (voir aussi matériel supplémentaire I) ce sont les bovins de la race ndama qui sont majoritaires. La présence d'autres races est aussi notée. Concernant la commercialisation, les mâles adultes représentent 34,96% suivis de jeunes mâles avec 29,79%.

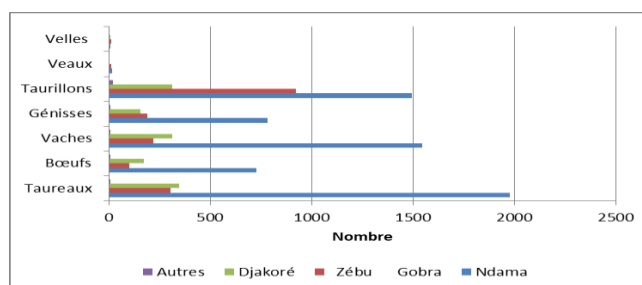


Figure 2 : Classification des bovins présentés en fonction de la race et de la catégorie

Pour toutes les catégories, les Ndamas coûtent moins chers (tableau1). La moyenne d'âge est de 5 ans pour les taureaux et bœufs, 10 ans pour les vaches, 5 ans pour les génisses et taurillons. Les autres races coûtent relativement plus chers. Les Djakorés, ont des prix intermédiaires entre les Zébus Gobra et les Ndamas. A âge égal on note une différence de prix pouvant avoisiner 250.000 F CFA en faveur des races exotiques ou des produits de leur croisement.

Tableau 1: Prix moyens en F CFA en fonction de la race et de la catégorie

	Ndama	Zébu Gobra	Djakoré	Autres
Taureaux	244.592	353.750	228.428	157.500
Bœufs	263.279	324.526	290.246	
Vaches	159.853	199.673	196.936	
Génisses	151.462	160.188	169.827	353.333
Taurillons	142.406	167.156	166.769	325.000
Veaux	66.813	86.786	65.000	
Vêles	66.813	86.786	65.000	

Source : nos données d'enquêtes

Au foirail de Bambey les plus fortes ventes sont réalisées durant la saison des pluies sur la

Période 2017-2018 avec 98 sujets. En saison sèche chaude les effectifs vendus sont estimés à 70 sujets et en saison sèche froide, ils sont de 65 sujets.

Les enquêtes ont révélé que le nombre de zébu maure vendu est faible par rapport au nombre de zébu gobra.

Tableau 2: Prix moyens en F CFA en fonction de la race et de la catégorie de la race zébu-gobra

Race	zébu gobra						
Catégorie	Taureaux	Bœufs	vaches	génisses	taurillons	veaux	Vêles
Prix unitaire	450.000*	475.000	300.000	275.000	225.000	112.500	
Effectifs	70	69	60	20	14	5	

Source : nos données d'enquêtes

Tableau 3: Prix moyens en F CFA en fonction de la race et de la catégorie de la race zébu-gobra maure

Race	Zébu gobra		
catégorie	Taureaux	Vaches	maure taurillons
effectifs	20	10	5
Prix unitaire	350.000	200.000	150.000

Source : nos données d'enquête

4. Discussion

4.1. Relations entre les différents acteurs et leur caractérisation

De l'éleveur au boucher qui assure la jonction entre le circuit vif et le circuit mort, le bétail passe par différentes mains à différents niveaux. La multiplicité des acteurs révélés par l'étude entraîne des surcoûts qui se répercutent sur le prix du kilogramme de viande. Le rôle d'intercession et d'intermédiation que jouent les courtiers confirme les travaux de Join-Lambert et Bâ (1990) effectués sur les courtiers. Toutefois l'étude révèle que leur implication n'est pas forcément indispensable. Seuls 68,08% des Dioulas travaillent avec les

Les sujets zébus gobras maures sont également moins chers que ceux zébus gobras (figure 3 ; matériel supplémentaire II).

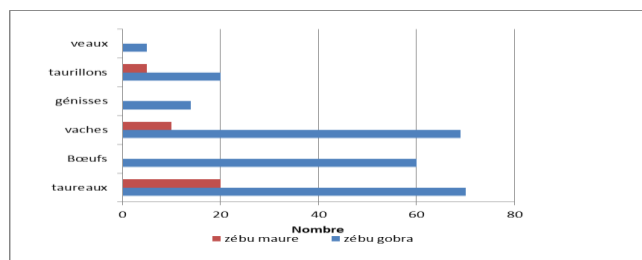


Figure 3 : Classification des bovins présentés en fonction de la race et de la catégorie

Les résultats ont montré une variabilité des prix en fonction de la catégorie du produit et de la race : les taureaux et les bœufs ont des prix plus élevés que les autres catégories (tableau 2 et 3).

courtiers et cela au niveau des marchés de bétail où se pratiquent les ventes du bétail. La vente au niveau des marchés hebdomadaires est souvent bénéfique pour l'éleveur dans la mesure où elle réduit considérablement les charges liées au transport.

Les acteurs sont dominés par les habitants de la localité ainsi dans le foirail de Diobé-Kebendou les peulhs et les mandings sont majoritaires alors dans celui de Bambey se sont les sérères et les peulhs. L'élevage est dominé par les peulhs. Cela s'explique par le fait que le pastoralisme constitue la principale activité de cette ethnie. Ils se retrouvent dans tous les niveaux du circuit. Ils représentent 87% des dioulas dans le foirail de Diobé-Kebendou et 40% dans celui de Bambey. Parmi les téfankés, l'ethnie peulh représente 100% dans la zone de la Casamance et 70% dans la zone de Bambey, alors dans le métier de convoyeur, elle représente 54% dans la zone du foirail Diabo-Kebendou, 90% dans la zone de Bambey et les éleveurs représentent 92% dans les deux localités.

Les résultats montrent que 87,5% des éleveurs enquêtés sont analphabètes. Nos résultats corroborent ceux de Duvergé (2006) selon lesquels 87% des éleveurs n'ont pas été scolarisés. Le désintérêt pour l'école

de la part de nombreuses familles pastorales, est dû au fait, dès le bas âge ils constituent la main d'œuvre familiale.

La majeure partie des bouchers et chevillards est constituée par les wolofs (60%) dans notre étude. En effet cette activité est traditionnellement pratiquée par des griots wolofs. L'âge moyen des bouchers et chevillards est de 45 ans tandis que celui des dioulas est de 50 ans. Les commerçants des bovins sont des adultes, les jeunes ne s'intéressent pas à ce métier. Ce résultat corrobore celui de Ndiaye (2006). L'âge moyen des téfankés est de 52 ans.

Les résultats de l'étude montrent que la plupart des dioulas (63,8 %) font appel aux services des téfankés. Le recours aux services du téfanké est dû au fait que ce dernier maîtrise la fluctuation du marché et est réputé bon négociateur.

4.2. Circuits commerciaux

Les circuits font intervenir des flux de bovins et d'acteurs d'origines diverses. La proportion des exportations révélée par l'étude est de 17%. Cependant cette proportion ne reflète pas l'importance du mouvement transfrontalier parce que ne prenant en compte que les bovins achetés à partir du marché local.

Le foirail de Diaobé-Kabendou constitue un débouché principal et le point de rencontre des flux provenant des différentes zones de production du département. Cependant il est approvisionné par la production locale à 77,86%.

En dehors de l'offre locale, la région de Tambacounda fournit la plus grande partie avec 16,83%. Ce résultat corrobore celui de Baldé (2012) qui place cette région à la tête des régions productrices de bovins vers le foirail de Diaobé-Kabendou.

Les taux d'exportation vers la Gambie et la Guinée Bissau, qui sont respectivement de 7,94% et 9,07% sont une confirmation des résultats de Baldé (2012) qui stipulent qu'à l'échelle sous-régionale, ces deux pays constituent les principaux marchés de consommation des animaux achetés au foirail de Diaobé-Kabendou. La proximité avec le foirail de Saré Bodio situé en territoire gambien, qui se tient le jeudi, favorise les échanges commerciaux avec la Gambie.

Le foirail de Bambey est ravitaillé par les bovins venant de Diourbel, Bambey, Darha et de Mbfafaye. Les bovins en provenance de la Casamance sont essentiellement de la race ndama et ceux provenant de la zone centre sont des zébus gobra.

4.3. La vente

Une analyse des motifs de vente montre que les éleveurs dépendent en grande partie pour leur subsistance du revenu monétaire généré par la vente de bovins. L'achat de vivres est le principal motif de vente pour 37,5% des enquêtés, suivi de l'achat d'intrants agricoles (25%) et d'animaux (12,5%). Cette situation

explique l'augmentation de l'offre durant l'hivernage qui correspond à la période de soudure en milieu rural. Nos résultats corroborent ceux de Baldé (2012). Le réinvestissement dans l'agriculture et le renouvellement du troupeau démontrent la vocation agropastorale des éleveurs de la zone et leurs soucis de pérenniser l'exploitation familiale.

Le nombre de bovins vendus est plus important chez les éleveurs dont la taille du troupeau dépasse cent (100) têtes. Ces éleveurs représentent 29,17% de notre étude. Ils vendent en moyenne six (6) têtes par an. Il y a une relation entre la taille du troupeau et le nombre de sujets vendus annuellement. Le bétail constitue pour les éleveurs une épargne mobilisable en cas de besoin.

Dans le foirail de Diaobé-Kabendou l'offre moyenne hebdomadaire s'élève à 177 bovins dont 66,64% Ndama et 14,06% Djakoré. Ce résultat diffère des résultats obtenus par Bâ (2014) selon lesquels, la moyenne par marché est de 113 bovins. Selon le même auteur, le bétail trypanotolérant représente 98% de l'offre soit 110 bovins, ce qui justifie que l'augmentation de l'offre est due plus à la prépondérance de zébus gobra qu'à une augmentation de l'offre locale composée de la race Ndama.

Dans le foirail de Bambey, l'effectif des bovins vendus par les éleveurs est environ 233 têtes par semaine. Les races les plus exploitées par les éleveurs sont le zébu gobra et le zébu maure. Les catégories vendues par les éleveurs restent dominées par les mâles et les femelles adultes.

Nos résultats confirment la saisonnalité de l'offre. L'augmentation de l'offre durant les périodes de fête ou de cérémonie montre que les éleveurs sont guidés par une logique commerciale dans le choix de la date de mise en vente de leur bétail. Ce comportement des éleveurs est noté par Césaró et al (2010) qui stipulent « loin de l'image d'un élevage contemplatif, l'élevage pastoral sénégalais est aussi une activité marchande orientée vers la production de viande pour le marché national ».

Concernant les prix, l'étude a montré que la variation saisonnière des prix n'est pas uniforme en fonction des catégories d'animaux. Mahamatt (1994) affirme dans sa thèse que les prix baissent en saison sèche pour augmenter en saison des pluies. Nos résultats corroborent cette affirmation pour toutes les catégories de bovin sauf les taurillons. Les prix varient entre 150000 F CFA et 450.000 F CFA par sujet selon la catégorie.

Le prix du kilogramme vif est plus élevé chez les animaux de boucherie. Ceci peut s'expliquer par leur bonne conformation qui fait qu'ils sont achetés en masse par les grands dioulas. Leur rendement carcasse est meilleur comparé à celui des vaches. Le prix du kilogramme vif est moins élevé compte tenu de la qualité de la viande. En effet ce sont souvent les vaches âgées (à réformer) qui sont vendues.

Les résultats relatifs aux prix du kilogramme vif révélé par l'étude (1020 F CFA pour les taureaux et 1139 F CFA pour les bœufs) sont proches de ceux de Duveré (2006) fixant le prix du kg à 1178 F CFA pour les bovins de boucherie dans les marchés hebdomadaires.

L'instabilité des prix est due en partie à de nombreux facteurs tels que le transport, le coût des intrants, la loi de l'offre et de la demande, le prix de la viande sur le marché etc.

Dans les zones de production des foirails, les prix augmentent en fonction de plusieurs facteurs. Les résultats ont révélé que les principales charges qui influencent le prix sont :

- le transport qui constitue 32,48 % des charges ;
- l'alimentation du bétail qui constitue 11,76% des charges ;
- la nourriture et l'hébergement qui constituent 12,50% des charges ;
- les frais sanitaires et taxes (11,76%) ;
- les autres frais (cordage, embarquement, etc.) qui constituent 11,76 % des charges.

La moyenne des charges par animal est de 15.500 F CFA.

Le montant annuel réalisé dans le foirail de Diaobé-Kabendou s'élève à 976 518 500 FCFA et dans celui de Bambey est estimé à 140 602 675 FCFA durant la période allant de 2017-2018.

Comme les résultats le démontrent, le commerce du bétail est une activité génératrice de revenus malgré les charges et la multiplicité des acteurs tout au long de la chaîne de valeur. Les bénéfices par animal varient de 25 000 à 75 000 F CFA et sont très variables en fonction du type de commerçant, de la période mais aussi du type de règlement.

5. Conclusion

L'étude de la commercialisation des bovins sur pied a permis de montrer la place incontournable des foirails dans les échanges commerciaux et transfrontaliers. En dehors de la production locale qui assure 77,86% de l'offre, les foirails reçoivent un flux de bétail en provenance du Sénégal et de l'étranger.

La prépondérance du bétail local dans l'offre montre que l'élevage pastoral dans les zones de commercialisation est une activité marchande orientée vers la production de bovins pour le marché local et la sous-région. Malgré le caractère informel de cette commercialisation où prédominent les peulhs et les sérères, majoritairement analphabètes, elle génère des montants importants et profite, en dehors des acteurs réels, à une bonne partie de la population. Comme l'étude l'a révélé, le montant issu de la vente des bovins dans les deux foirails est de 1117121175 F CFA.

Les bénéfices hebdomadaires obtenus par les dioulas, variant entre 5000 F et 35 000F CFA, prouvent une fois de plus, la rentabilité de l'activité. La multiplicité des

acteurs entraîne des conflits d'intérêts et des surcoûts préjudiciables aux consommateurs finaux.

L'étude a par ailleurs révélé que les variations de l'offre, de la demande et des prix au cours d'une année sont difficiles à maîtriser car faisant intervenir un certain nombre de facteurs exogènes. Les fluctuations de l'offre ont montré que les éleveurs sont guidés par une logique commerciale dans la décapitalisation du cheptel. Le pic de la commercialisation est enregistré aux périodes correspondant aux événements religieux et coutumiers populaires.

L'absence de cadre de concertation fonctionnel, le caractère informel des transactions et le manque de moyens financiers sont autant de problèmes qui portent préjudice à l'activité.

Ainsi, pour un développement plus harmonieux de la filière et son adaptation au contexte actuel, il est important de formuler un certain nombre de recommandations à l'endroit des acteurs de la filière, en particulier les producteurs pour une meilleure qualité de bovin, la municipalité pour la modernisation des foirails et la réduction du nombre d'acteurs pour la maîtrise des prix.

CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

Rôles	Noms des auteurs
Conception de l'étude	S. Sow, B. Dia, A. Ka
Collecte des données	B. Dia, A. Ka
Analyse des données	S. Sow, B. Dia, A. Ka
Acquisition de financement	S. Sow
Méthodologie	S. Sow, B. Faye
Gestion du projet	S. Sow, B. Faye
Supervision	S. Sow, B. Faye
Rédaction manuscrit initial	S. Sow, B. Faye
Révision et édition manuscrit	S. Sow, A. Thiam

CONFLIT D'INTERET

Les auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt.

REFERENCES

- Alary, V. 2006. Etude du commerce régional du bétail et des produits animaux en Afrique de l'Ouest (zone Ecowas) et Afrique de l'Est (zone IGAD), du 30 octobre au 4 novembre 2006.
- ANSD, Rapport. 2019. Situation économique et sociale du Sénégal, 2016.
- Arditi, C. 2009. La paupérisation des éleveurs Peulhs du RCA. *L'élevage, richesse des pauvres. Duteurtre G., Faye B.(Eds). Editions Quae, Versailles, France, 37-49.*
- Boutrais, J. 2001. Du pasteur au boucher: le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre. *Autrepant*, (3), 49-70.

- Bâ, M.M. 2014. Etude de la commercialisation du bétail ruminant sur les marchés suivis par le PROGEBE. Master en agrobusiness et développement des chaînes de valeur. ENSA, Thiès, Sénégal, 15-25.
- Baldé, O. 2012. Le marché du bétail sur pied en Haute Casamance : Cas du foirail de Diaobé-Kabendou, Vélingara, Sénégal. Mémoire de Master II : Géographie. UCAD, Dakar.
- Césaro, J. D., Magrin, G., & Ninot, O. 2010. Petit atlas de l'élevage au Sénégal. Commerce et territoires. Publication du projet de recherche ATP ICARE. Dakar, CIRAD ; pp.14-15.
- Césaro J.D. 2009. Mobilité pastorale et accès au marché: le cas des éleveurs du forage de Niassanté. Paris : Université Paris1, Cirad, mémoire de master 1, 175P.
- Corniaux, C., Alary, V., Gautier, D., & Duteurtre, G. 2012. Producteur laitier en Afrique de l'Ouest: une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain. *Autre part*, (3), 17-36.
- CIRAD/GRET/MAE, 2006. Mémento de l'agronome, 1440 p, Paris, France,
- Duvergé, A. 2006. Quel avenir pour la filière viande bovine au Sénégal? Étude d'un circuit long de Tambacounda jusqu'à Dakar. Mémoire de fin d'études. Université de Cergy Pontoise, France, pp.31-42.
- Gret/Apess . 2016. Promouvoir l'élevage agropastoral au Sénégal
- Join-Lambert, A., & Ba, A. S. 1990. Stratégies commerciales et identité Peule: Le " Teefankaagal" au Sénégal. *Études rurales*, pp.53-69.
- Mahamat, E.M. 1994. Contribution à l'étude de la filière viande bovine pour l'approvisionnement de la région de Dakar. Thèse médecine vétérinaire. Dakar, Sénégal, 41p.
- MEPA. 2013 : Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) révisé par rapport au PSE a été mis en place en 2013 par le Gouvernement, validé officiellement en Conseil des Ministres , le 4 juillet 2013
- Ndiaye, A. 2006. Le lait dans les stratégies de diversification des revenus des agropasteurs de la région de Fatick. Mémoire de fin d'étude ENSA, Thiès 93p.
- Ninot O. 2008. Elevage et territoire dans le « ferlo », Zone pastorale du nord du Sénégal, rapport de mission. Montpellier : CIRAD, coll. »Travaux et documents de l'ATP Icare », 48P
- Ninot O., Dia N. , Gassama T., Seye Ehm. 2009 .La fête du mouton, des moutons pour la fête. Rapport de recherche sur la Tabaski 2008 au Sénégal. ICARE, 58p.
- Ninot O. 2010. “ Des moutons pour la fête. L'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski ». Les cahiers d'Outre Mer n°249, p.141-164.
- PNDE/ MEPA. 2016 (plan national de développement de l'élevage décembre 2016 ministère de l'élevage et des productions animales du Sénégal).
- PRAPS. 2016. Etude diagnostique des Systèmes d'Information sur les marchés à Bétail du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad. Rapport définitif, 57p.
- Okike, I., Spycher, B., Williams, T. O., & Baltenweck, I. 2004. La réduction des frais transfrontaliers de transport et de manutention du bétail en Afrique de l'Ouest.
- Santoir C. 1972 Les sociétés pastorales du Sénégal face à la sécheresse 1972 1973, O.R.S.T.O.M. , Dakar, 1978 , 42p.
- Tyc, J. 1994. Etude diagnostic sur l'exploitation et la commercialisation du bétail dans la zone dite des «six forages». Rapport de mission pour le compte du Projet d'exploitation agro-sylvopastorale des sols dans le nord du Sénégal (GTZ).
- Wane A. 2005 Marché de bétail du ferlo (Sahel sénégalais) et comportements des ménages pastoraux, Journées SFER 2005 sur les institutions du développement durable des agricultures du Sud, CIRAD, 2005-11-07/2005-11-09, Montpellier, France. 17p.

Matériels supplémentaires

Matériel supplémentaire I : Classification des bovins présentés en fonction de la race et de la catégorie au foirail de Diobé-Kebendou

	Ndama	Zébu Gobra	Djakoré	Autres	Total	%
Taureaux	1975	302	345	2	2224	24,16%
Bœufs	725	98	169	2	994	10,80%
Vaches	1541	217	312	4	2074	22,53%
Génisses	781	188	155	5	1129	12,27%
Taurillons	1492	920	312	18	2742	29,79%
Veaux	15	12	0	0	27	0,29%
Vêles	5	9	1	0	15	0,16%
Total	6134	1746	1294	31	9205	100,00%
%	66,64%	18,97%	14,06	0,34%	100,00%	

Source : nos données d'enquêtes

Matériel supplémentaire II : Classification des bovins présentés en fonction de la race et de la catégorie au foirail de Bam-bey

Race catégorie	taureaux	Bœufs	vaches	génisses	taurillons	veaux
zébu gobra	70	60	69	14	20	5
zébu maure	20		10		5	
TOTAL	90	60	79	14	25	5

Source : nos données d'enquêtes

Matériel supplémentaire III : Planche photographique des quatre races de bovin de l'étude



Photo 1 : Bovin de race Ndama



Photo 2 : Bovin de race Zébu Gobra



Photo 3 : Bovin de race Djakoré



Photo 4 : Bovin de race Zébu Maure